

Monsieur le Président,

1- Je voudrais, de prime abord, vous adresser mes vives félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de la 62^e Session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies et vous assurer de l'entière coopération de ma délégation. Elle ne ménagera aucun effort pour contribuer au succès des travaux de cette Session, à vos côtés, puisque le Bénin en est l'un des Vice- Présidents.

2- Je voudrais aussi rendre hommage au travail remarquable accompli par votre prédécesseur, Son Excellence Madame Haya Rashed AL KHALIFA. Elle a su insuffler, au cours de son mandat, un nouveau dynamisme à l'Assemblée Générale par la relance du dialogue sur « la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement ». Sous sa clairvoyante direction, nos délégations ont pu approfondir de nombreuses questions en

2005 et mesurer les défis à relever.

3- Nos appréciations vont également au nouveau Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur BAN KI-MOON. Il se fera un plaisir

permettre aux pays africains affectés par les subventions de compenser les énormes pertes qu'ils subissent.

5- Par ailleurs, les inégalités sociales sont toujours plus grandes entre les Etats et à l'intérieur de nos sociétés. La prolifération des maladies endémiques décime les ressources humaines. La malnutrition, la désertification et l'érosion côtière réduisent dangereusement l'espace vital et accentuent la compétition pour la survie, alternant avec les inondations répétées résultant du réchauffement de la planète, lié aux changements climatiques.

Monsieur le Président,

constituent un aspect essentiel des efforts à faire pour le renforcement de la

facilitation des investissements, y compris la mise en place d'un Conseil Présidentiel de l'Investissement, et la proclamation de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire, mesures jugées essentielles pour le renforcement continu de la démocratie, de la croissance économique et du progrès social. L'aide que nous apporte la Communauté internationale est très appréciée et servira désormais exclusivement aux fins convenues. A cet

17- Nous sommes aussi préoccupés par la poursuite de la course aux armements et la prolifération des Armes de Destruction Massive ainsi que

devons endiguer le commerce illicite des armes légères par l'adoption et la

Monsieur le Président,

21- La promotion de la dignité humaine est indispensable pour le renforcement continu de la paix et de la sécurité internationales. Elle est au centre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclamée le 10

Décembre 1948 et le "Khartoum 1984" et le "Cairo 1990".

C'est une occasion à marquer par une action singulière et motivée en faveur

de la promotion des droits de l'homme, des migrations et des